Mairie de la Nouvelle-Orléans.
CONSEIL GÉNÉRAL.
Séance du mercredi 5 avril 1848.

Résolu que le Maire fera publier pendant six mois, dans la gazette officielle de la ville, la 4e section de l'acte intitulé "Acte pour autoriser le Maire les Aldermen et les habitants de la Nouvelle-Orléans à établir une poudrière," approuvé le 5 mars 1848, et que le Maire veillera à l'exécution de ladite loi.

Signé GEORGE ALLAN, Président.

ACTE pour autoriser les Maire, Aldermen et habitants de la Nouvelle-Orléans à établir une poudrière pour l'usage des particuliers, approuvé le 20 mars 1848.

Section 2. Aussitôt qu'une quantité de poudre à [illegible] de cent livres, sera importée dans cet Etat, [illegible]

HOTEL et JARDIN,
Une des plus délicieuses résidences du Sud.
L'Hôtel et les Jardins de Carrollton

A un mille et demi de la rue du Canal à la Nouvelle-Orléans, en s'y rendant par le rail-road de Carrollton.

LE soussigné a l'honneur [illegible]

JAMES DURNO.

HOTEL DE BILOXI.

Cet Hôtel, situé sur la propriété de John Nixon, est maintenant ouvert au Public. [illegible]

JOHN W. NIXON.

HOTEL DES CHENES VERTS
A BELOXI
TENU PAR Mme PRADAT.

[illegible]

Divers à Vendre.

[illegible]

P. CUSACHS.

[illegible]

JOHN HAYMAN & Co.

[illegible]

N. DUDOUYT, 13, Toulouse.

[illegible] A. PAVILLIER, 90, St-Louis.

[illegible] H. BONNABEL, 37, rue Tchoupitoulas.

Avis aux Habitans et Négociants.

M. ZOE GRANIER [illegible] H. DE GOER & RIFFLARD.

[illegible] HARROD, DARLING & Co., 48, rue Commune.

[illegible] A. CARRIERE, 24, Vieille Levée.

[illegible] A. PAVILLIER.

Revolution de 1848.

HISTOIRE RÉPUBLICAINE [illegible] V. HEBERT, 149, rue de Chartres.

VINS [illegible] TH. BAILLY BLANCHARD & Co., 99, rue de la Douane.

EN débarquement du navire Cato, de Bordeaux, [illegible] E. ROCHEREAU & Co, 17 & 19 St-Louis.

GOUDRON, brai et resine—1340 barils resine de Wilmington, à vendre par ALFRED KEARNY & Co., 98, rue des Magasins.

ZINC en feuille et clous—14 tonneaux zinc en feuille, 2 do clous en zinc, en débarquement de la barque Tedesco, du Havre, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD, 21 rue des Magasins.

LIQUEURS au drawback—70 caisses liqueurs assorties, en douane et à vendre par A. CARRIERE, 24 Vieille Levée. 16 mai

MARCHANDISES au drawback—12 caisses de Guingham reçues par le navire Créole de New-York, ayant droit au drawback, à vendre à bas prix par DUFOUR, DURAND & CO., 25, Chartres. 1 mai

---

A Une Assemblée du Bureau de Santé de la Paroisse d'Orléans, qui a eu lieu au Bureau, 86 rue du Canal, le 2 juin 1848,

Il a été résolu que le Bureau de Santé de la Paroisse d'Orléans accepte l'offre faite par M. Massey de tenir toujours en main du virus de vaccine frais, qui sera délivré gratis à MM. les médecins de la Nouvelle-Orléans, à sa pharmacie, encoignure Camp et Gravier, et que le secrétaire soit chargé de faire publier cette résolution dans le journal officiel.

1 juillet A. HESTER, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CONSEIL GÉNÉRAL.
Séance de mercredi 14 juin 1848.
Ordonnance relative aux steamers employés comme bateaux de transport.

Il est ordonné par le Conseil Général de la Nlle-Orléans que sur les bateaux à vapeur employés par certaines personnes pour transporter des denrées ou autres marchandises leur appartenant, de la ville aux raffineries, habitations ou autres endroits situés dans un rayon de dix milles de la limite supérieure ou inférieure de la ville et réciproquement, il sera prélevé comme taxe de levée sept piastres par jour, pendant tout le temps que les dits bateaux resteront dans les limites de la ville.

Signé: JAMES J DAY, président.
Approuvé le 20 juin 1848.
Signé: A. D CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme.
29 jn H. BIER, commis.

Avis aux Voyageurs et aux Habitants.
PHARMACIE RASPAIL.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Lorena, du Havre, quelques boîtes contenant une pharmacie complète de Raspail. Chaque boîte contient

Eau sédative, huile camphrée, alcohol, pommade, sirops, goudron, aloès, camphre, poudre et grumeaux de camphre, grumeaux et pilules d'aloès et en général tout ce qui est nécessaire pour le pansement et pour se traiter soi-même, suivant Raspail. Prix modéré. VICTOR HEBERT,
29 juin 149 rue de Chartres

Pianos et Pianinos de HENRY HERZ.

WM. F. MAYO informe le public qu'il vient d'être nommé par M. H. Herz, unique agent pour la vente de ses GRANDS PIANOS et PIANINOS. La vogue notoire qu'ont obtenu ces instruments dans ce pays, et sa demande incessante ont engagé Wm F. Mayo à ouvrir une salle le vente où ces pianos seront exposés. Il appelle aussi l'attention sur les Pianinos qui n'ont pas d'égal sur la richesse du son et l'élégance de la forme, réunissant à la solidité le brillant et la facilité du toucher. Ils ont obtenu la médaille d'or du premier degré, prix le plus élevé offert par le gouvernement français. Ces instruments sont généralement recherchés en France, en Angleterre et en Allemagne.

M. Wm. F. Mayo prie les personnes qui désireraient faire acquisition de pianos, de prendre l'avis de MM. les professeurs, et désire les éloges que la presse a accordé à ces instruments lorsque M. Herz les a introduits dans ses Concerts.

Il y aura toujours un assortiment complet au dépôt No. 5, rue du Camp, à 3 portes de la rue du Canal. 7jn

Veritable occasion

J. FEYTEL, horloger bijoutier, rue de Chartres, encoignure Conti, a l'honneur d'informer le public que voulant écouler son stock pour la fin de l'année, il vendra jusqu'à cette époque au prix coûtant et pour du comptant, les marchandises suivantes:

Montres d'hommes;
do de dames,
do à cylindre anglaises
Et enfin un grand assortiment de montres en or et en argent.
Pendules de divers modèles,
Un grand choix de bijouterie consistant en.
Chaînes de montres, broches,
Bracelets, épingles, boutons.
Et une infinité d'autres objets de fantaisie du plus nouveau et du meilleur goût.

Argenterie, savoir
Couverts en argent.
do do à filets,
Cuillers à café.
do à soupe.

Les personnes qui voudront bien visiter son magasin seront convaincues que les prix auxquels sont cotés tous les objets ci-dessus sont réellement les prix coûtant, et qu'ils constituent pour les acheteurs une véritable occasion.

J. Feytel continue comme par le passé à apporter tous ses soins aux réparations et rabillages de montres, pendules, &c. &c. 30in

A VENDRE chez V. Hebert, rue de Chartres—**LE WHIP POOR WILL OU LES PIONIERS DE L'OREGON**, par Amedée Bouis, Louisianais. 26mai—2in

Aux Marchands, Habitants et Médecins de la campagne.

ON trouve toujours chez le soussigné des médicaments, drogues, produits chimiques, instruments de chirurgie et autres, &c., &c., garantis de première qualité et à des prix modérés; il a des relations directes avec les premières maisons d'Europe et du Nord, et peut en toutte saison fournir des remèdes très frais, n'en demandant que de faibles quantités à la fois, souvent renouvelées.

A. A. PEYCHAUD,
21 jan—1an 124, rue Royale.

LES soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes, reçues par les navires Europe, Lorena et Virginia, du Havre.

2 caisses mouchoirs batiste unis et brodés nouveau genre.
2 do barèges grande nouveauté.
2 do mousseline de soie écrue.
1 do gaze albony
1 do foulard et grenadine imprimés.
1 do mousseline Suisse unie.
4 do parapluies manche et bout ivoire, qualité supérieure.
3 do do do buffle do do.
15 do do do qualité ordinaire de 18 à 36 pouces.
4 do ombrelles doublées, dresse, péruvienne, pampre et couronne.
1 do mouchoirs batiste brodés et garnis dentelles extra riche.
2 do bretelles, lacets et autres très bas prix.
4 do chapeaux de soie nouvelle mode.

Au drawback.
4 caisses madras très bas prix.
10 do pacifie de coton.
20 do do en fil.
6 do indienne française.
4 do agrafes plats d'argentées.
2 do madras dend.

Toutes ces marchandises seront vendues à très bas prix pour clôre diverses consignations, par
H. DE GOER & RIFFLARD,
30min 21, Magasins.

Chaux de Thomaston, Ciment, Platre, &c.

A VENDRE—300 barils chaux fraîche de Thomaston, 300 barils ciment romain et hydraulique, 200 do ciment de Louisville, 250 do plâtre de Paris, 150 do plâtre pour cultiver, 200 do barils, 160 baris et sacs chaux de Taylor, 100 quarts de plâtre de Paris, 150 barils soude blanc, 500 do goudron de Wilmington, pour vendre par 200 do résine.

ALFRED KEARNY & CO.,
31 jan 98, rue des Magasins

POUSSIERE de marbre, et terre à feu toujours en main, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co.
78, rue Poydras et 11, Magasins Rouges,
3me Municipalité. 26 avril

CHAUX—1000 barils chaux de Meadow Rock, en débarquement de la barque Jeddo, 3me Municipalité, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co.
78, rue Poydras et 11, Magasins Rouges,
3me Municipalité. 26 avril

CHAUX—500 barils chaux de marbre de Norristown et Philadelphie, en déchargement de la barque N. D. Chase, 2de Municipalité, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co.
78, rue Poydras et 11, Magasins Rouges,
3me Municipalité. 26 avril

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—En déchargement du navire Zone, 84 caisses comprenant un assortiment de chaussures de saison, à vendre à bas prix par
G. W. DUNBAR,
6 juil 30, rue de la Douane.

JOHN M'CARTY, MECANICIEN,
No. 134, Rue du Camp.

VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de lieux d'aisance, Aussi Pompes aspirantes et à Bière, &c Baignoires, à douches, Il pose et répare les Tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage dans ce métal. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ordres seront ponctuellement remplis et ses prix seront modérés. 13 fev—1an

Au Magasin de Grande Variété,
TATOUT FRERES,

REÇOIVENT par les arrivages de France, d'Angleterre, d'Allemagne et du Nord, un grand assortiment de marchandises, qui méritent l'attention des marchands de la ville ainsi que ceux de la campagne.

Grand choix de bas pour dames, blancs, bleus écrus et gris mêlé; do pour enfants et fillettes, blancs et gris mêlés, assortis de Nos; chaussons pour enfants, écrus, gris et couleurs de fantaisie; chaussons pour hommes, en coton, gris, écrus, blancs, bleus; do en laine; bonnets de coton blanc, pour hommes et pour femmes; jupes de coton tricotées; do caleçons et camisolles; gants de coton, laine, soie et autres; bretelles, diverses qualités; galons français et allemands, assortis Nos; lacets pour corsets, soies, fils, sets et en coton; do pour souliers et bottines; grand choix de fil par livres, Marshal et autres marques, blanc, bleu, noir, écru, gris et autres, assortis de Nos; fil glacé, extra fin, Nos. assortis; depôt de fil Alexander en bobines; papier à écrire fin, foolscap et ordinaire, do à lettres, qualités diverses; encre bleue et noire, 1re qualité; plumes d'acier et autres, crayons, &c., porte crayons de tous genres; couteaux de table et autres; tirebouchons, divers modèles, aiguilles Warrin et autres marques; harmonica assortis de Nos, trompes allemandes, assorties de Nos, anneaux de cuivre pour rideaux; ciseaux d'écurie et autres couverts en métal, fin et super fin do en fer battu, rasoirs et cuirs à rasoirs; miroirs français, ronds et autres modèles; peignes démêloir, buffle, façon buffle et en corne; do fins et extra fins, en ivoire, do de poche, divers modèles nouveaux; brosses à cheveux, à habits, à barbe et à peignes; do à dents et à ongles.

Grand choix de parfumeries, savons fins et autres; do pommades, crèmes, essences et huiles diverses; poudre de riz et parfumerie; veilleuses sur bois et sur liège; épingles en paquets assorties; boutons en os, soie, lasting, nacre, agathe et autres; capsules de toutes marques; ficelle en coton; baleines pour robes, assorties de qualités et de longueurs; mouchoirs madras et autres, blancs et avec dentelles; cartes françaises, américaines et autres; allumettes, bonne marque; boîtes, nécessaires, acajou et palissandre, cartonnages nouveaux modèles; jouets d'enfants, assortis; cannes, gaules, couleurs et marbre.

Ils ont constamment en magasin, un grand assortiment d'autres articles, qu'ils offrent à vendre à des prix très réduits.

TATOUT FRERES,
18 dec No 161, rue de Chartres, enc. Toulouse

LE CONSEILLER DES DAMES.

JOURNAL complet des travaux d'aiguille;—Revue et gazette des femmes, rédigé par les sommités littéraires et féminines, donnant 800 dessins par an; plus, des gravures de modes, romances, quadrilles, dessins de broderies, &c, &c.—L'abonnement part de novembre 1847.

Prix—$4 par an, payable d'avance.—On ne souscrit pas pour moins d'une année.

On s'abonne chez V. HEBERT,
149, rue de Chartres.

N. B.—Avec le numéro d'avril (qui vient d'être reçu), les abonnés recevront à TITRE DE PRIME, LE GRAND LIVRE DE LA MAITRESSE DE MAISON, registre de comptabilité, disposé de façon qu'à première vue une dame peut se rendre compte des opérations intérieures depuis les plus minimes jusqu'aux plus considérables, telles que dépenses de toilette de boucherie, de fruiterie et laitage, loyer, domestiques, ports de lettres, soin et entretien des enfants, dépenses de la cave, blanchissage, d'église, théâtre, bals, concerts, dépenses de médecin, pharmacien, dépenses pour musique, peinture, littérature, &c, &c, &c. 29jn

CHAUX—700 barils bonne chaux fraîche de la carrière du Cap Girardeau, à vendre par
P. H. MONSSEAUX,
Rue St Louis et Vieux Bassin, au Marble Yard.
1er juillet

Cuisines patentées de Beebe.

LES soussignés ayant été nommés par les manufacturiers qui ont obtenu la patente, seuls agents pour la vente de ces cuisines dans l'Etat de la Louisiane, informent le public qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de ces cuisines, tant pour bois que pour charbon, qu'ils offrent à vendre à des prix réduits et s'engagent de les faire poser partout où l'on pourra le désirer.

Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une prompte cuisson, avec très peu de matière celui de chauffer autant d'eau que l'on peut en nécessiter pour la cuisine, bains, etc, ayant une bouilloire en cuivre contenant 30 ou 40 gallons qui est placée de manière à recevoir l'eau des WATER WORKS et la chauffer à mesure que l'on en retire.

Les personnes tenant maison, sont invitées à venir en examiner une, toute montée en leur magasin, et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans ce pays, tant en fait d'économie que de commodité.

S MASPEREAU & Co,
7aout— RueCondé, No 281

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLEANS.

HART THOMAS & Co, informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit:

De la rue Jackson, Lafayette:
Première voiture, à - 6 heures A. M.
Dernière do à - 8 do P. M.
De la rue du Canal:
Première voiture, à - 6 1/2 h. A. M.
Dernière do à - 8 1/2 h. P. M.
Départs du bas de la ville:
De la Presse à Coton d'en bas, 3me Municipalité.
Première voiture, à - 6 heures P. M.
Dernière do à - 7 3/4 h. P. M.
De la rue du Canal:
Première voiture, à - 6 1/2 h. A. M.
Dernière do à - 8 1/4 h. P. M.

Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus lorsqu'il y a des dames.

Billets à vendre au No. 52, rue des Magasins.
28 mars—1an

Chemin de fer du golfe du Mexique,
Encoignure Champs Elysées et Bons-Enfans,
3ème Municipalité.
A PROCTORVILLE.—Lac Borgne.
Distance, 27 milles.
Prix du voyage: 75 cents; enfans et esclaves: 35 c.

ARRANGEMENT D'ETE.
Départs de la ville.
A 6 heures A. M. A 12 heures M.
A 9 heures A. M. A 5 heures P. M.
Départs du Lac Borgne.
A 5 heures et demie A. M. A 1 heure P. M.
A 8 heures et demie A. M. A 6 heures P. M.

Restaurat et Hôtel à Proctorville, Lac Borgne, tenu par M. Garcia, Wm. Trimm et autres.

Le steamer anglais touche à l'Ile-aux-Vaisseaux le 2 de chaque mois, en allant à la Vera Cruz, et le 21 ou 22 lors de son retour pour la Havane et l'Angleterre. 31 mars

EN déchargement du navire Oscar, de Bordeaux:
100 barriques vin rouge, C. Bellezue, Baurech.
50 do do St Emilion
25 do do Montferrand.
20 do do St-Estèphe.
10 do do Laffitte.
6 do do Chateau Margaux.
25 demi barriques vin blanc Haut Barsac.
11 do do do Haut Sauterne 1840.
5 futailles de 30 g. eau de vie fine champagne
26 caisses de 12 bouteilles bouchées en verre, vin rouge Chateau Laffitte.
20 do do do do do Latour.
20 do do do do do Margaux.
21 do do do do Gruau Larose.
20 do do vin blanc chateau d'Yquem.
a vendre par VOR. MAIGNAN,
27 juin 87 rue St Louis

FOIN—100 balles excellent foin de l'Est, en débarquement du navire Manchester, à vendre par J W STANTON & Co,
27 juin Encoignure Magasins et Lafayette

SEL—400 tonneaux sel de Marseille, première qualité de Trapani et en déchargement de la barque Eliza Thornton, 3me municipalité: à vendre par L. H. GALE,
27 jn 93, Commune.

EN débarquement du navire Oscar, de Bordeaux, Cognac Pellevoisin:
10 demi pipes, 4me preuve, cognac Pellevoisin;
30 quarts do do do do
60 huitièmes pipes 4me preuve, do
100 paniers guignolet;
45 caisses absinthe;
7 do prunes, à vendre par
TH. BAILLY, BLANCHARD & Co,
26jn 99, rue de la Douane

VIN rouge et vinaigre—58 barriques vin rouge, 15 barils vinaigre de vin blanc (Mounier frères). En débarquement du navire l'Oscar et à vendre par S. D. GRATIAA,
26 juin 35, Natchez.

VINS et eaux de vie, ayant droit au drawback—300 demi quarts et huitièmes de pipes vin de Xeres,
10 quarts de pipe eau de vie J. J. Dupuy 4me preuve, à vendre par
26 jn S. D. GRATIAA, 35, Natchez.

1500 caisses vins rouge et blanc diverses marques et qualités, en magasin et à vendre par S. D. GRATIAA,
26 jn 35, Natchez.

CONSERVES ALIMENTAIRES—
1500 boites sardines à l'huile marque Deffez, Co
3000 2/3 " "
500 boites et demi truffes du Périgord
350 " " et quarts pètes truffes "
500 " " petits pois.
400 " cepes à l'huile. S. D GRATIAA,
26juin 35, Natchez.

CHAMPAGNE—210 paniers vin de Champagne cordon vert et marquis de Lorme, en magasin et à vendre par S. D. GRATIAA,
26jn 35, rue Natchez.

VIEUX Chambertin—50 caisses Chambertin, article très supérieur et à vendre par
S. D. GRATIAA,
26 jn 35, Natchez.

A VENDRE, en débarquement du navire Oscar, de Bordeaux:
40 barriques vin rouge bon ordinaire,
111 barils vin blanc Haut Sauterne.
526 caisses vin rouge, par POUGET FILS,
26 juin 10, rue Conti, entre Chartres et Levée

CASSE fraîche en débarquement, tamarins en barillets, camphre et sel ammoniac raffiné, etc. etc., à vendre par H BONNABEL,
26 juin 37 rue Tchoupitoulas, enc. Natchez

COGNAC dans les magasins de la douane, à vendre par les soussignés:
100 quarts pipes eau de vie John Durand La Rochelle
15 demi do do do.
14 ditto do do J. Eraud 6me preuve
18 quarts do do do do
12 ditto do vieux cognac Jean Louis.
9 demi do do Mugiory.
16 quarts do do do.
20 quarts do Otard, Dupuy & Co.
20 quarts do Pinet, Castillon & Co.
10 barils do ditto.
12 mai J & J TARDOS, 15 Conti

EAU-DE-VIE.—En débarquement du navire Oscar, de Bordeaux,
10 demi pipes cognac 4me preuve, de la marque Rasteau Charruyer.
30 quarts do do do do
2 demi pipes cognac de J. J. Dupuy.
10 quarts do do do à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
23juin 34, Vieille Levée.

VIN DE CHAMPAGNE—400 paniers champagne, en bouteilles et 1/2 bouteilles, de la marque A. Pavilier, ayant droit au drawback, à vendre par
AUG. MOLIER,
23juin—6f No 90, rue St-Louis.

VINAIGRE DE VIN BLANC—40 barils vinaigre de Bordeaux, à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
23juin—6f 90, St Louis

SARDINES A L'HUILE—4000 boites et demi boites sardines à l'huile de la marque bien connue B. Guilloux, ayant droit au drawback, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
23 juin—6 rue St. Louis No. 90.

EN déchargement du navire Oscar, de Bordeaux:
100 quarts pipes eau-de vie Ph. Godard.
10 demi do do J. J. Dupuy.
10 quarts do do do
176 barriques vin Château Margaux et St Julien.
1157 do do do do do
500 demi-boites sardines, marque Levesque, à vendre par E. KOCHEREAU & Co,
23 juin 17 & 19, rue St. Louis.

EN débarquement du navire Cato, capit. Bertrand, venant de Bordeaux:
50 demi barriques vin blanc Haut Sauterne.
50 paniers anisette superfine.
35 caisses cerises à l'eau de vie.
25 do fruits assortis, à vendre par
VIC. MAIGNAN,
23jn 87, rue St Louis

EAU DE VIE—4me preuve, ayant droit au drawback:
20 demi pipes, a vendre par
VIC. MAIGNAN,
23jn 87, rue St Louis

VINS EN CAISSES—500 caisses St-Julien, ayant droit au drawback; 100 do St Estèphe; 50 do Pauillac; 100 do Margaux; 25 do Chateau d'Issam; 50 do Sauterne, en bouteilles et en demi bouteilles et à vendre par VIC. MAIGNAN,
23jn 87, rue St-Louis

VINS FINS en barriques, diverses marques, vin blanc en demi barriques; fruits à l'eau de vie; perles, vinaigre, bouchons, &c., à vendre par
VIC. MAIGNAN,
23jn 87, rue St-Louis

COGNAC—Vieux cognac 1819; 20 quarts de pipe à vendre par VIC. MAIGNAN,
23jn 87, St-Louis

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Cato, venant de Bordeaux;
300 barriques vin rouge, de diverses qualités.
240 barils vin blanc.
531 caisses vin rouge St Julien Médoc.
165 do vin blanc Haut Sauterne.
50 do absinthe suisse de Sauvageol, Bruneton & Co.
10 quarts de pipe cognac Castillon.
En magasin, d'importations précédentes:
100 barriques vin de Marseille.
120 do vin de Bordeaux.
3000 caisses vin rouge.
120 do vin blanc.
40 paniers vin de champagne.
6 quarts de pipe cognac Castillon.
100 paniers anisette superfine de Champion.
En Entrepôt:
500 caisses vin rouge St-Julien.
20juin—1m G M LUCAS, 30 Bienville

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—115 caisses en déchargement des navires Alleghany, Oregon et Emily Taylor, comprenant un assortiment complet pour la ville et la campagne, et en magasin, à vendre par
G. W. DUNBAR,
20 juin 30, rue de la Douane.

FOIN—375 balles foin de l'Est, en débarquement de la barque Genesee, à vendre par
J. W. STANTON & CO,
20jn enc. Magasins et Lafayette

CONCORDANCE entre les LOIS HYPOTHECAIRES étrangères et françaises—contenant les textes et résumés des lois hypothécaires de 53 Etats, par M. ANTOINE DE ST JOSEPH.

Dépôt chez LELIEVRE, Libraire, No 210, rue Royale. 19juin

A VENDRE à bon marché pour du comptant une machine à vapeur de la force de 35 chevaux, et d'une construction parfaite. Cette machine est établie sur le modèle le plus en usage pour un moulin à scie, ou une presse hydraulique à coton. Pour plus amples informations, s'adresser à MM. Cook & Stiles, 135, Nouvelle-Levée, 2de Municipalité. 28fév

MARCHANDISES au draw-back—Reçues par les derniers arrivages, et à vendre à bas prix par les soussignés:
8 caisses jaconats anglais.
5 do indiennes anglaises.
10 do ceintures en crêpe de Canton, couleur, écarlate.
4 do ceintures do do assorties en couleur.
2 do mouchoirs Verona; 2 balles coton blanc.
Aussi—30 caisses indiennes américaines.
10 balles coton écru, marque Anthony.
1 caisses foulards de soie.
2 do coton noir pour paletots.
3 do véritable nankin.
8 do listado blancs.
2 do guinghan, 30 pouces.
1 do foulards coton imprimés.
1 do dentelles, imitation valenciennes.
DUFOUR, DURAND & CO,
30 mars 25, Chartres

EN débarquement du navire Oscar, de Bordeaux, et à vendre:
105 barriques vin St Julien Médoc,
50 barils vin Haut Sauterne,
1000 boites sardines
DOMINIQUE LANATA,
24 juin Nos 9 & 10, rue Jefferson.

CHAUX—1500 barriques chaux de Thomaston, du rocher de Madow, en débarquement des bricks Monterey et Marseillois, et de la barque Turbo, à vendre par JOHN STROUD & CO,
24jn 146, rue Commune

BLUE LICK en barils, oat meal (gruau d'avoine), arrowroot, tapioka, sagou perlé blanc et jaune, mousse d'Irlande ou Carragne, mousse d'Islande, colle de poisson, de Russie, colle américaine, colle de Cooper, gélatine en lanières pour gelée ou blanc mangé, colle blanche pour chapeaux, cochenille en liquide, bleu en liquide, essences de toute espèce, baies de genièvre, en débarquement et à vendre par
H BONNABEL, Droguiste en gros,
26 mai encoignure Natchez et Tchapitoulas

COUVERTURES—20 balles couvertures franchises de 3 points.
10 balles indiennes riches de dessins nouveaux.
4 do do sur parkale.
3 do mousselines satinées riches.
10 balles jaconats ayant droit au drawback;—le tout de la fabrique de MM. Dollfus Mieg & Co, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
8 mai—1m 99, rue de la Douane

JOHN STROUD & CO,
ATELIER DE MARBRERIE,

146, rue Commune, entre Carondelet et Baronne
Manteaux de cheminées—Grates à fourons.
Monuments:
Tombeaux, plaques à inscriptions, pierre de tombes ainsi que toute espèce de MARBRES.
Chaux de Thomaston:
Plâtre de Paris calciné, ciment Romain hydraulique, prêt à plâtrier, sable blanc Anglais, briques à feu de Pittsburg et Pensacole.

M. JOHN STROUD a transféré son domicile du No. 58, rue de la Douane, au No. 146, rue Commune, entre Carondelet et Baronne.
15 mars—1an.

J. H. SMOOT.
AVOCAT ET COMMISSIONNAIRE
Pour la Louisiane, Mobile, Alabama.
5 juin—1an.

NATTES—NATTES—NATTES.

A VENDRE par les soussignés, 400 pièces nattes blanches et couleur, venant d'être reçues.
GIQUEL & JAMISON,
13 av No 6, rue de Chartres.

JOHN O. WOODRUFF & Co.

MAISON de commission; agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.
No 93, rue des Magasins
JOHN O WOODRUFF, JAMES E WOODRUFF
14jan

WILLIAM DAVIDSON & Co.
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES
17, rue St Charles
NOUVELLE-ORLEANS. 17 Jn

DEPOTS
DES VERITABLES FRICTION
MATCHES
DE Wm A. CLARK,
No 200, Rue du Cirque
No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés
L A GUILLEMAIN,
13fev—1an Agent

CHS. A. BARRIERE,
Magasin de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines,
No 20, rue de Chartres, NOUVELLE ORLEANS,
Importeurs directs de marchandises françaises.
23jn n

EDUCATION.

M. HARE, A. M. Dublin, a l'honneur d'annoncer au public qu'il a choisi pour la saison une maison commode à la Passe Christian.

Les Elèves qui lui seront confiés recevront une éducation solide, des soins dévoués, et auront la faculté de prendre des bains de mer.

M. Hare transférera son établissement de la rue Prytanee entre Terpsichore et Euterpe, au nouveau local ci-dessus, vers le 1er juillet.

Des informations plus étendues seront données à ceux qui feront des applications. 15avril—1an.

HUILE DE CASTOR—20 barils huile de Castor, qualité supérieure, à vendre par
NATHAN JARVIS & Co
18av enc. Magasins et Commune

CHARPIE—3 caisses charpie anglaise bonne qualité, de la manufacture de Sipton, à vendre par
NATHAN JARVIS & Co,
18av Encoignure Magasins et Commune.

CHAUX DE MEADOW ROCK—3000 barils chaux de Meadow Rock, en débarquement de la barque L ddo et à vendre par
JOHN HAYMAN & Co.
78, Poydras, et 11, Magasins Rouges, 3e Municipalité. 1 av

CIMENT DE ROSENDALL de Denmans et Nelson & Brown, à vendre en quantité, à la convenance des acheteurs, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
78, Poydras, & 11, Magasins Rouges, 3e Municipalité. 1 av

LES soussignés font savoir à leurs habitués et au public en général, qu'à dater de ce jour ils publieront chaque semaine le poid du pain qui sera réglé au cours des farines.

Afin de n'avoir aucun différend avec les personnes qui ne les paient que chaque mois, ils donneront constamment 22 pains 1re qualité pour une piastre, diminuant ou augmentant le poid; et pour faciliter les personnes qui ont des domestiques ou celles qui sont peu fortunées, ils feront une seconde qualité dont ils donneront 32 pains à la piastre, faisant une différence de 25 pour cent en sus de la 1re.

Tarif de cette semaine:
1re qualité .... 18 onces,
2e. do .... 15 do.
LEFEBVRE & Co.,
DAQUIN BRO.,
DESDUNES POINCY,
P. DUCOM & Co,
Vve. N. BOUNY;
MAX BLOCK & Co.

Le prix moyen de la farine fraîche de St-Louis étant aujourd'hui de $5, nous donnerons pendant la semaine commençant aujourd'hui 21 avril, VINGT-SIX PAINS, D'UNE LIVRE CHAQUE, pour une piastre.

Nouvelle-Orléans, 24 avril 1848.
RODRIGUEZ & CO.,
25. 241, rue Julie.

Où l'on peut se procurer des biscuits au soda, au sucre et au beurre, ainsi que du biscuit de bord, aux prix les plus modérés.

A VENDRE, en débarquement du navire Cato, venant de Bordeaux:
100 caisses absinthe Sauvageol & Bruneton,
200 do vin rouge St Julien Médoc,
6 boucauts ficelle en petites pelottes,
8 caisses feutre pour doublage de navire.

EN MAGASIN
60 barriques vin de Bergasse vieux,
60 do do St Julien, au dessus de l'ordin.
20 do do do ordinaire,
20 do do vieux Leoville,
60 barils vin de Porto vieux,
30 do vin Madère.
8 quarts Cognac vieux, marque L Coq,
900 caisses absinthe suisse diverses marques,
50 do do Sauvageol & Brunston,
150 do fruits à l'eau de vie, prunes et poires,
100 do cerises do à jdo kershwasser,
50 do fruits et framboises au jus, marque de Teysennau,
100 do vin blanc et rouge, en 24 demi-bout,
10 balles de 30,000 bouchons pointus,
200 Damejeannes vides,
Eau de fleurs d'oranger en estagnons et en caisses.
N. DUDOUYT,
17 juin 13, rue Toulouse.

EAU-DE-VIE, &c., en débarquement du navire Cato, de Bordeaux:
12 demi-pipes eau de vie de J J Dupuy 4e preuve.
50 quarts do do do
24 barriques vin rouge Montferrand,
162 caisses do Margaux,
300 do cerises à l'eau-de-vie,
20 do fruits assortis do
50 do cornichons,
4 do de Gdour, chaque moutarde française,
50 do prunes sèches,—a vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
17 juin 34, rue Vieille Levée.

CHAMPAGNE—Marque "Duché Grape" et Cordon ro'ne, en bouteilles et demi bouteilles, reçu par le navire Roshall, du Havre, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
17 juin 34, rue Vieille Levée.

DROGUES ET MEDICAMENS récemment reçus à vendre:

Manne en larmes blanches, qualité supérieure, manne en sorte détache, gomme arabique blanche No 1 et 2, gomme Sénégal belle et ordin. baie genièvre fraîche, chlorure de Labarraque, elixir anti-glaireux de Guillé, capsules de Raquin, pilules de Vallet, do de santé, fleurs et farine de guimauve nouvelle, fleurs tilleul, do de mauve, do de coquelicot, do de violette. Par P. CUSACHS,
16 jn encoig. Condé et St Philippe.

EN débarquement du navire Cato de Bordeaux:
32 barriques vin rouge Pauillac Médoc 1844.
8 do do St-Julien Médoc do,
4 do do do 1841,
16 do vin blanc Haut Sauterne,
54 barils et 33 caisses vin blanc Haut Sauterne,
71 caisses vin rouge St-Estèphe Médoc,
74 do do St-Julien.
40 do absinthe suisse, Sauvageol & Bruneton,
850 boites sardines à l'huile, de d'Arc Gillet & Co.
1900 demi-boites do do,
1000 quarts do do,
A vendre par B. TALAMON,
17 juin 182, rue Royale.

A VENDRE en débarquement du navire Cato, de Bordeaux:
200 barriques vin rouge Ludon Médoc,
100 barils vin blanc Haut Sauterne.
15 caisses vin Chateau Giscours, Médoc,
40,000 bouchons demi longs surfins,
20,000 bouchons à demi bouteilles.
Har POUGET FILS,
17 juin 10 Conti, entre Chartres et Levée.

EN débarquement du navire Cato, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés:
513 caisses vin rouge St-Estèphe Médoc, ayant droit au drawback;
542 do do St-Julien do do;
40 barriques do Quevries;
20 do do Pauillac, Médoc;
13 do do St Julien do;
2 demi pipes cognac E. Jiebne, 4me preuve;
14 paniers anisette superfine de Champion;
2 caisses moutarde de Motelay;
12 do eaux fromage de gruyère, à vendre par
FERBOS FRERES,
17 jn 18 encoig. Royale et Dumaine.

BOUCHONS & BOUTEILLES vides.—10 balles bouchons de 30 milliers chaque, non pointus, 5,000 demi bouteilles vides de Bordeaux, en très bon ordre, à vendre par A. CARRIERE,
3 mai 24, Vieille Levée.

VIN en barriques et caisses très supérieur.—Le soussigné a à vendre un petit envoi de véritable vin de Mapor très supérieur; ce vin mérite l'attention des connaisseurs.
A. CARRIERE,
3 mai 24, Vieille Levée.

14 demi pipes eau de vie de Cognac.
25 caisses absynthe et 25 paniers Champagne, à vendre par LAPEYRE & HARISPE & Co,
3 juin 66, St Charles.

A VENDRE par les soussignés:
30,000 cigares, regalias, media-regalias et millares. J & J TARDOS, 15 Conti

VIEUX VINS—6 barriques vin Médoc (Pontet Cannet) vieux.
16 barriques vin fin Leoville Médoc.
6 demi do blanc fin vieux Barsac 1840.
En débarquement de la barque Croton, et à vendre par A. CARRIERE,
8 mai 24, rue Vieille Levée.

AUX HABITANTS SUCRIERS—Chaudières à sucre en fer forgé et en fonte, des manufactures de E. Maro, de Liverpool, de toutes dimensions, savoir—36, 42, 48, 49, 50, 52, 54, 58, 60, 66, 72, 76 et 82 pouces, à vendre par
WYLIE & EGANA,
2juin No, 90, Vieille-Levee, près l'encoignure de la Douane

BOUTEILLES VIDES—160 paniers bouteilles de 22 et 24 onces, en parfait ordre, à vendre par P. LONGIS,
5 juin 116, rue Royale

IMITATIONS Madère et Porto:
120 quarts en douane,
600 do en magasin.
5 juin P. LONGIS, 116, Royale.

COGNAC—
16 demi-pipes brandy,
16 quarts do do
10 quarts do do Dumon,
5 quarts do do Pinet Castillon,
5 juin P LONGIS, 116 rue Royale

DIVERS—100 barriques vin de Bordeaux de choix, 80 do Marseille, 1,500 caisses vin de Bordeaux, 400 quarts Porto, 40 do Sherry, 50 do Madère; un grand assortiment brandy, absinthe, fruits, bouchons, damejeannes etc
P. LONGIS,
5 juin 116, Royale.

Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 134 rue du Camp, Nlle-Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs; pompes de force, pompes à bière, etc., etc.; ustensils de cuisines, tubes à bains, installations de bains à douches. Réparations et posage de tuyaux de plomb, ainsi que toute autre espèce d'ouvrage dans sa ligne; réparations pour navires et bateaux à vapeur faites en peu de temps; tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai à des PRIX MODÉRÉS. 22 m—a

J. B. BOIRON

COIFFEUR, rue St-Charles, No 64, en face de l'église du Rév. M. Clapp, Manufacture de perruques; toupets en tulle chevelu, bandeaux, nattes, frisettes et cache-folie. Manière de prendre la mesure pour une perruque:

1 Tour de la tête 21 pouces,
2 D'une oreille à l'autre, 00.
3 D'une tempe à l'autre, 00.
4 Du haut de la tête à la naissance du cou, 00.
5 D'une tempe à l'autre, 00

Les personnes éloignées peuvent se procurer des perruques en envoyant leur mesure prise de la manière indiquée ci-dessus; elles seront servies dans le plus bref délai.

SALSEPAREILLE
Du Docteur Townsend.

LE remède le plus extraordinaire qui soit au monde.

Mis en bouteille d'un litre; six fois meilleur marché, plus agréable et supérieur aux autres; effectue la guérison sans vomir, sans purger et sans affaiblir.

Remède de Printemps et d'Eté.

La grande supériorité de cette Salsepareille sur toutes les autres, c'est qu'elle donne de la force au corps en même temps qu'elle chasse la maladie. Elle purifie le système tout entier, et renouvelle ainsi la masse du sang en même temps qu'elle l'épure. C'est dans cette faculté, que ne possède aucun autre remède, qu'est le grand secret de ses succès merveilleux. Depuis deux ans, ce remède a opéré plus de 35,000 cures, dont au moins 5,000 dans des cas réputés incurables.

Rhumatisme chronique, plus de	6,000 cas.
Dyspepsie,	2,000 "
Débilité générale	400 "
Maladies de femmes	7,000 "
Scrofule	2,000 "
Maladie du foie	1,500 "
Hydropisie	2,500 "
Phtisie pulmonaire	3,000 "

Et plusieurs milliers de maladies causées par le sang, telles qu'Ulcères, Erysypèles, Boutons, d'Artres, Migraines, &c., &c.

Ces faits peuvent paraître incroyables, mais ils sont garantis par des lettres de médecins et de nos agents dans la plupart des villes des Etats-Unis. M. Van Buskirk, pharmacien à Newark, New Jersey, nous en cite plus de 130 dans cette ville seule. A New York, nous pouvons invoquer le témoignage d'un grand nombre d'hommes influens et dont la véracité est au-dessus du doute. C'est le meilleur remède connu pour prévenir la maladie. On peut dire hardiment que, cette année même, il a sauvé la vie à plus de

5,000 enfans,

en les préparant contre les chaleurs de l'été.

G. W. McLEAN, capitaine dans la marine des Etats Unis, et membre de la législature du New-Jersey, nous adresse le certificat suivant:

Rahway, 25 janvier 1847.

Il y a un an, je fus attaqué par l'*Influenza*, et réduit à une grande faiblesse. On me conseilla la Salsepareille de Townsend. J'en pris deux ou trois bouteilles et fus soulagé. Ayant continué jusqu'à ce jour, ma santé est presque entièrement remise.

G. W. McLEAN.

En publiant ce certificat et quelques autres de même nature, M. John Jackson, éditeur du *Republican* de Rahway, ajoute: Les succès de l'Extrait de Salsepareille du Dr. Townsend sont vraiment merveilleux. Les certificats de M. McLean, du Rev. M. White, bien connus en cette ville, en font foi. La signature de deux hommes aussi intelligens est une forte garantie de l'efficacité de ce remède.

TROIS CAS DE SCROFULE.

Le certificat suivant prouve que la Salsepareille de Townsend est toute puissante contre l'impureté du sang.

Dr. Townsend.—Monsieur, j'ai le plaisir de vous apprendre que trois de mes enfans, attaqués d'humeurs scrofuleuses, ont été guéris par l'usage de votre Salsepareille. Ils n'en ont pris que quatre bouteilles, et tout a disparu.

Agreez, &c. ISAAC W. CRAIN.
New York, 1er mars 1847. 105, rue Wooster.

GRAND REMEDE POUR LES FEMMES.

La Salsepareille de Townsend est un remède efficace contre la phthisie pulmonaire dans ses commencemens, la Stérilité, la Leucorrhée ou pertes blanches, la suppression des Menstrues, la débilité générale du système, qu'elle résulte d'irrégularité dans les fonctions, de maladie ou d'accident.

Il est curieux d'étudier les effets de ce remède lorsqu'on l'administre pour combattre la faiblesse ou les défaillances habituelles. L'énergie reparaît chaque jour; l'énervation, cause principale de la stérilité des femmes, disparaît immédiatement.

On n'attend pas de nous, dans des cas d'une nature aussi délicate, la publication de certificats ou de guérisons obtenues; mais cette réserve seule nous empêche d'en mettre au jour plusieurs centaines. Nous avons eu connaissance de plusieurs cas ou des femmes, privées d'enfans, sont devenues mères après avoir rétabli leur santé par l'usage de quelques bouteilles de Salsepareille.

Dr. Townsend.—Monsieur, depuis quelque temps ma femme souffrait d'une débilitation générale du système, et d'une sensation de pesanteur dans le bas-ventre. On lui conseilla l'usage de votre Salsepareille. J'appris qu'elle avait produit de très bons effets dans des cas semblables. Elle résolut alors de s'en servir, en suivant vos recommandations. Il n'en fallut qu'une bouteille pour lui rendre la santé.

Agreez, &c. M D. MOORE, Grande rue.
Albany, 17 août 1844.

AUX MÈRES ET AUX FEMMES MARIÉES.

L'Extrait de Salsepareille est presque souverain contre les maladies des femmes, vers cette époque de la vie que l'on appelle le *temps critique*, son emploi peut prévenir l'une ou l'autre des nombreuses maladies qui menacent alors les femmes. Il n'est pas sans exemple qu'il retarde cette époque de plusieurs années. D'un autre côté, pour les jeunes filles, son usage n'est pas moins favorable en ce qu'il donne au sang plus de vivacité.

En général, les femmes se trouveront bien de l'emploi de la Salsepareille de Townsend. Leur système en reçoit une nouvelle énergie, sans que cet effet soit poussé trop loin, de manière à produire une réaction fâcheuse, ainsi que cela arrive trop souvent avec les remèdes nombreux dont on se sert pour réparer les forces.

OPINION DES MÉDECINS.

Le docteur Townsend reçoit journellement des ordres de médecins de toutes les parties de l'Union. Nous soussignés, médecins de la ville d'Albany, certifions que nous avons eu beaucoup de cas prescrit l'Extrait du docteur Townsend, et que nous le considérons que c'est une des meilleures préparations de Salsepareille offertes au public.

H. P. PULING, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. B BRIGGS, M. D.
P. E. ELMENDORF, M. D.
Albany, 1er avril 1845.

GREENPORT, Long-Island

Dr. Townsend.—Monsieur, c'est avec plaisir que je vous apprends que j'ai constaté, dans plusieurs cas tout récens, les meilleurs effets de l'usage de votre Extrait de Salsepareille. Je l'ai moi-même souvent administré; jamais sans produire un bon résultat. Dans les maladies causées par le dérangement des voies digestives, la jaunisse, etc., ce remède a surpassé mon attente. Veuillez m'en envoyer deux douzaines.

Agreez, etc., P. C. PRESTON, M. D.
10 juillet 1846.

DYSPEPSIE.

Aucun médicament n'a jamais autant approché de l'action des sucs gastriques, pour accompagner les alimens et fortifier les organes digestifs que l'Extrait du Dr. Townsend. Il guérit radicalement tous les cas de dyspepsie, récente ou chronique. Parmi une masse de certificats, signés par des personnes respectables et de bonne foi, nous prenons au hasard:

DEPARTEMENT DE LA BANQUE.

ALBANY, 10 mai 1845.

Dr Townsend—Monsieur, depuis plusieurs années je souffrais de la dyspepsie; aigreurs d'estomac, perte d'appétit, chaleurs dans la poitrine; aversion pour toute espèce d'alimens, dont je ne pouvais garder qu'une très petite partie, telles étaient les symptômes. J'avais essayé de tout, mais en vain. Il y a deux mois, j'ai pris votre Extrait de Salsepareille, en désespoir de cause. Après l'emploi de dix bouteilles, mon appétit était revenu, et mes aigreurs avaient disparu.

Agreez, etc., W. W. VAN ZANDT.

Hémorrhoides.

L'Extrait de Salsepareille n'est pas moins efficace contre cette douloureuse maladie, que contre les maladies et vices du sang, la dyspepsie, etc. En voici la preuve:

Dr Townsend.—Monsieur, les effets de votre Salsepareille sont vraiment merveilleux. Depuis huit ans, les Hémorrhoides ne m'ont fait éprouver que des souffrances, sans espoir de guérison. Encouragé par les succès divers de votre Extrait je me décidai à en essayer, et j'ai le bonheur aujourd'hui d'être radicalement guéri. Faites de ce certificat l'usage que vous voudrez, et envoyez-moi les incrédules. Je saurai bien les convaincre.

JOHN HALL, 42 rue Fulton.
New York, 6 juillet 1846.

RHUMATISME.

Des cures merveilleuses ont été opérées par l'Extrait de Salsepareille. La maladie a cédé, même dans les cas chroniques, où les membres étaient enflés et où les douleurs semblaient partir des os.

Dr. Townsend.—Monsieur, une douleur rhumatismale, ayant son siège dans la jointure de ma hanche, me retenait depuis longtemps au lit. Un des premiers médecins n'avait rien pu faire pour me soulager. L'usage d'une seule bouteille de votre Salsepareille m'a guéri; je n'ai plus de la maladie que le souvenir.

ASHBELL WALKER, 22 rue Daniels
Albany, 2 janvier 1845.

Le certificat suivant est de M. Seth Terry, un des avocats les plus respectables de Hartford, dans le Connecticut.

Dr. Townsend.—J'ai fait usage d'une bouteille de votre Salsepareille, qui a produit un excellent effet sur une douleur de Rhumatisme chronique à laquelle je suis sujet depuis une chute qui m'est arrivée il y a quelques années. Envoyez-m'en deux bouteilles, aux soins du Dr. Seymour. J'ai parlé de votre Salsepareille à nos meilleurs médecins, qui tous la recommandent.

SETH TERRY.

Hartford, 12 mars 1845.

Préparé et vendu par S. P. TOWNSEND M. D., No. 126, rue Fulton, à New-York.

Nouvelle-Orléans, en vente chez
J. WRIGHT, Seul Agent,
3aout—1an 151 rue de Chartres

SANGSUES. SANGSUES.

19,000 SANGSUES de première qualité, de premier choix.—Vu la vaste masse de sangsues qui se trouvent aujourd'hui sur la place, le soussigné les offre aux prix les plus réduits.

Il maintiendra son bas prix pendant toute la durée des maladies, à son grand dépôt général, rue de l'Esplanade encoignure Cascalvo, No 96, continuation de la rue Royale.

Sangsues fraîchement arrivées:

La même entrepot a reçu par le brick Adams Gray—11 000 sangsues de première grosseur et premier choix parfaitement bien, qu'il offre aux prix le plus modéré.

4 sept J. P. SOUBIRAN

RECU par le brick Tres de Mayo:
3 caisses SANGSUES HONGROISES, les seules sur la place, à vendre au grand dépôt, rue du Quartier, No. 46. 4 aout

96,500 HONGROISES ET ESPAGNOLES, 1er choix, au grand dépôt général, rue du Quartier, No. 46, entre Condé et Vieille Levée. 23juil

Sangsues, Sangsues, Sangsues.

RECUES par les derniers arrivages de France, un assortiment de sangsues fraîches Hongroises et Espagnoles.

Les personnes qui veulent du bon, sont sûres de le trouver à mon dépôt général, 187, rue de Chartres.

J. B. RUSCONI.

Les ordres pour la campagne seront remplis avec promp. tude. 13 aout

IMPORTATION DIRECTE DE MARCHANDISES FRANÇAISES,
A. PAVILLIER, No. 90, rue St Louis.

En débarquement du navire Tuskina, du Havre:
2 caisses plumeaux 14, 16, 18 et 22 pouces.
600 ombrelles ordinaires.
300 do extra riches.
600 demi parapluies 20 et 22 pouces
200 douzaines bas de soie blancs assortis.
100 do gants de soie do
100 do gants filets.
80 do mitaines filets,
80 do gants do longs et demi longs.
8 caisses indiennes françaises.
6 do do pour chemises.
2 do guingham français 4/4.
2 do fleurs artificielles.
1 do rubans taffetas riche Nos 9 et 12.
145 dous. mouchoirs batiste brodés extra riche.
200 do do batiste, festons et rivière.
800 do do do unis 7/8.
2 caisses chapeaux de paille, garnis, pour enfants.
1 do crêpe uni et couleur.
200 douz. chemises couleur.
7 malles madras français 35 pouces.
1 caisse bas de coton blanc.
2 do coutils fantaisie par fil.
5 do do ordinaire.
1 do mantelets mousseline brodés grande nouveauté.
1 do dentelles fil et imitation.
1 do soie à coudre noir et couleur.
1 do galon fil numéros assortis.
2 do chemises françaises toile extra fine.
1 do do percale à devant brodé.
Toutes ces marchandises ont droit au drawback et seront vendues à très bas prix.
A. PAVILLIER,
9 av No 90, rue St Louis au 1er.

Acte d'association de la Compagnie Indépendante des Remorqueurs.

LE huit avril, en l'an mil huit cent quarante huit, pardevant le soussigné, Albert Childs Ainsworth, notaire pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et assermenté, et en présence de témoins ci-dessous désignés et soussignés, ont comparu en personne Robert Murphy; John Hughes, représentant la maison Hughes, Vallette & Thomas, d'Algers en cette paroisse; Richard Bartlett Sumner; Robert McDowell, pour la maison McDowell & Peck; John O. Woodruff, pour la maison John O. Woodruff & Cie; B. Saulet; Manuel Elliott, en son nom et en celui de Manuel Elliott & Cie; Wm. C. Budd, représenté par Robert Murphy; Alexander Miller; Dominique Lanata; C. G. Meeker; L. J. Webster, pour la maison de L. J. Webster & Cie; John Geddes, pour la maison J. & R. Geddes; E. Weysham, pour la maison E. Weysham & frère; W. S. Converse, pour la maison Converse & Cie; Jethro B. Bailey, pour la maison Bailey & Baxter; George Hinton; Joseph A. McFarland; Martin Davis; Wm. M. Handbury; Wm. Long; Thomas Diamond; Mme de St-Romes; Paul Devergès, en son nom et comme fondé de pouvoirs de la dite dame; E. B. Quick; J. H. King; G. T. Beauregard et Alfred Robelot; et les dits comparants ont déclaré qu'ils désirent former une association anonyme, en vertu de l'acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 13 mars 1847, intitulé "Acte pour autoriser les associations limitées ou anonyme et pour les régler," et que dans cette vue, ils consentent par les présentes les stipulations et conventions suivantes, savoir:

1o. La dite Société ou Compagnie sera conduite sous le nom et titre de "Compagnie Indépendante des Remorqueurs" et elle sera domiciliée en la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane.

2o. Les affaires et opérations de la dite Compagnie seront de remorquer à la vapeur les bâtiments venant de la mer ou prenant la mer, de leur faire remonter ou descendre le Mississippi, de transporter du fret et des passagers dans les dites traversées; aussi de servir d'allèges à tous bâtiments, sur le fleuve ou à la mer; de transporter du fret et des passagers sur tous points du Golfe du Mexique, ou ailleurs, en mer; et aussi d'acheter et de construire tous bâtiments à vapeur, dont il sera besoin en aucune manière pour le service de la dite Compagnie.

3o. Le fonds capital de la dite Compagnie est par le présent fixé à cent vingt cinq mille piastres, divisé en actions de mille piastres chacune, avec le privilège d'augmenter plus tard le dit capital, lors que cette mesure sera décidée par un nombre d'actionnaires possédant la majorité du dit fonds capital, jusqu'à une somme qui ne dépassera pas trois cent mille piastres. La dite somme de cent vingt cinq mille piastres devant être payée ainsi qu'il suit: Vingt pour cent en argent à la signature du présent acte, sur le montant des actions prises par chacun des associés, et la balance, en paiements partiels qui n'excéderont pas dix pour cent, à telles époques qui pourront être fixées par la Compagnie, les dits paiements devant être ordonnancés par la Direction de la dite Compagnie.

4o. Les noms des dits associés et la somme pour laquelle chacun d'eux s'engage à la formation du fonds capital, sont

Actionnaires.	Actions.		Capital.
Robert Murphy,	vingt	20	$20,000
R. B. Sumner,	dix	10	10,000
McDowell & Peck,	vingt	20	20,000
John O. Woodruff & Co,	trois	3	3,000
B. Saulet,	trois	3	3,000
Manuel Elliott,	une	1	1,000
Wm C. Budd,	une	1	1,000
Alexander Miller,	une	1	1,000
Dominique Lanata,	deux	2	2,000
C. J. Meeker,	cinq	5	5,000
L. J. Webster & Co,	une	1	1,000
L. & R. Geddes,	dix	10	10,000
E. Weysham & Bro.,	une	1	1,000
Converse & Co,	dix	10	10,000
Bailey & Baxter,	deux	2	2,000
George Hinton,	deux	2	2,000
Jos. A. McFarland,	une	1	1,000
Martin Davis,	une	1	1,000
Wm M. Hanbury,	deux	2	2,000
William Long,	deux	2	2,000
G. T. Beauregard,	deux	2	2,000
Manuel Elliott & Co,	une	1	1,000
Thomas Diamond	cinq	5	5,000
Hughes Vallette & Thomas	dix	10	10,000
Mme de St Romes,	quatre	4	4,000
Paul Devergès,	une	1	1,000
King & Quick,	deux	2	2,000
Alfred Robelot,	deux	2	2,000
		125.	$125,000

5o. Cette Société ou Association limitée existera pendant onze années, à dater du 5 avril 1848, le dit terme expirant le 4 avril 1859.

6o. Les affaires de la dite Compagnie seront conduites par un Gérant, et une direction de cinq sociétaires, composée du Gérant et de quatre actionnaires directeurs.

7o. Attendu qu'il est convenu que par l'exécution des présentes stipulations, Robert Murphy, de la ville de la Nouvelle-Orléans transfère à ladite "Compagnie Indépendante de Remorqueurs" tous ses droits et intérêts à un certain contrat passé par lui le 8 avril 1848 avec James Montgomery et Samuel Ward, ledit contrat ayant été déposé en mon étude, et ayant pour objet le privilège exclusif de se servir des bouilloires patentées de Montgomery pour remorquer, à partir de la ligne supérieure de la ville de Lafayette jusqu'à cent milles des embouchures du fleuve; en considération dudit transfert, le dit Robert Murphy est par les présentes nommé gérant de ladite "Compagnie Indépendante des Remorqueurs" pendant toute la durée de ladite société. Ses devoirs seront de diriger et faire toutes les affaires de ladite compagnie; il tiendra à cet effet des bureaux convenables, et nommera tous ses officiers qui seront, dont le salaire, ainsi que celui de tous agents, courtiers et autres employés qui pourront y être attachés, seront à la seule charge dudit Robert Murphy, et pour compenser lesdites dépenses et le remboursement de ses services, il y aura un tant pour cent calculé et il percevra une commission de cinq pour cent sur les recettes brutes de la dite compagnie. Le dit gérant ne pourra être révoqué de ses fonctions que pour les causes ci-après exprimées et par un vote des deux tiers des actionnaires.

8o. Il sera du devoir du gérant de tenir en des livres dûment réglés pour en registre exact des affaires de la dite compagnie, ainsi qu'un état complet des recettes et dépenses. Le 30 décembre 1848, il soumettra aux actionnaires un état exact de ces affaires, et ainsi d'année en année, et à la fin de la compagnie, le même devoir lui est imposé pour le premier lundi des mois d'avril, de juillet et d'octobre et pour le dernier lundi du mois de décembre de chaque année après le présent, et de ces états comprenant un tableau de situation et de tous les actifs, une réserve de dix pour cent en sera déduite, et le restant sera réparti aux actionnaires au prorata des actions possédées. Des mesures seront prises pour que chaque actionnaire ait ce qui lui revient, et la compagnie, si elle le juge convenable, pourra à toute époque, faire et suspendre toute distribution de dividende, en réservant lesdits dividendes comme réserve pour la compagnie.

9o. Les actionnaires suivants sont par le présent nommés directeurs de la compagnie et serviront jusqu'au premier lundi de janvier 1850, savoir: Robert McDowell, John Geddes, John Hughes et John O. Woodruff.

10. Une assemblée des actionnaires aura lieu le deuxième lundi de décembre 1848, ainsi que les années suivantes, pour la nomination des directeurs pour l'élection de quatre directeurs qui serviront pendant l'année suivante, commençant le premier janvier. Chaque actionnaire aura droit à autant de votes qu'il possède d'actions et le nombre de votes qu'il possède lors de la réunion du gérant, qui de la compagnie. Le gérant devra annoncer cette assemblée dans les journaux.

Elle prendra connaissance des affaires de la compagnie, décidera de l'achat des bateaux ainsi que de ceux que la compagnie devra faire construire, elle examinera les comptes du gérant et recueillera tous les dividendes des profits du fond capital, suivant son jugement.

11. En cas de mort, maladie, résignation ou changement pour cause, du présent gérant, une assemblée des actionnaires aura lieu, et son successeur sera élu à la majorité des membres présents.

Cette assemblée sera annoncée par 10 jours de publication dans deux gazettes de la Nouvelle Orléans.

A cette assemblée, les actionnaires lui indiqueront en devoir, ses pouvoirs et le temps pour lequel il est élu. Il lui est nécessaire qu'un successeur soit nommé avant que les actionnaires puissent se réunir, la direction nommerait un gérant temporaire.

12. Le secrétaire dont il est question dans le 7e article de cet acte, sera nommé de la manière suivante:

Le directeur nommera trois personnes, et l'une d'entre elles sera choisie par la direction.

Le secrétaire agira comme trésorier de la compagnie, collectera et recevra tout l'argent pour son compte et le déposera immédiatement dans la Banque désignée par les directeurs, d'où il sera retiré sur les chèques du secrétaire contresignés par le directeur, et pour les besoins de la compagnie.

Il fera aussi, sous l'approbation du gérant, tous les déboursés de ladite compagnie.

Le secrétaire fournira deux personnes au choix de la direction qui cautionneront qu'il remplira fidèlement ses devoirs, le chiffre de ce cautionnement sera indiqué par la direction, mais n'excèdera pas dix mille piastres.

13. En cas de mort ou de résignation de l'un des directeurs, la direction choisira son successeur parmi les actionnaires, pour le temps que devait siéger le prédécesseur.

14. Pendant que le gérant sera en fonction, il ne pourra vendre, transférer ni engager d'aucune façon, aucune des actions qu'il possédait lors de sa nomination, sans l'autorisation des directeurs.

15. Les causes qui pourraient faire changer le gérant, Robert Murphy, comme il est mentionné dans le 7e paragraphe, seront:

Malhonnêteté prouvée dans l'administration des affaires de la Compagnie, ou incapacité physique ou morale.

Un gérant qui serait accusé par un directeur ou un actionnaire, sera suspendu par la direction, pendant l'investigation des charges, l'enquête devra être faite et la décision prononcée dans les soixante jours, et la suspension cessera lorsque l'accusation aura été reconnue fausse.—Et dans le cas où le gérant aurait été suspendu sur des accusations frivoles ou par des motifs méchants, l'accusateur, et la direction votant cette suspension seront responsables en dommages et intérêts envers le gérant et attaquable devant la cour.

16. Nul actionnaire ni son successeur comme tel ne sera responsable d'aucune perte, dommage ou dette contractée, au-delà du montant des actions en sa possession.

17. L'actionnaire qui ne versera pas son paiement partiel dans les trente jours qui suivront l'ordre donné, sera déclaré forfait envers la compagnie et perdra tous les paiements déjà faits.

18. Les actionnaires de la compagnie auront le droit d'acheter autant d'esclaves qu'ils jugeront convenable pour les bateaux et les affaires en général, ou bien les changer ou les vendre, ou les remplacer par d'autres, à leur choix.

19. Lorsque le temps pour lequel la société est formée sera expiré, toutes les affaires seront terminées et liquidées, au plus grand avantage de la compagnie, et à cet effet une assemblée d'actionnaires aura lieu, et trois d'entr'eux seront régulièrement choisis comme commissaires. Il leur sera accordé une compensation pour leurs services, et le temps durant lequel la liquidation devra être faite sera limité.

20. Les commissaires choisis auront le droit de collecter, poursuivre ou transiger pour toutes sommes dues à la compagnie, et de vendre et disposer pour du comptant, à l'encan ou de toute autre manière, tous les bateaux, esclaves, propriétés mobilières et tous les effets de la compagnie. Après quoi tout l'argent excédant les dettes de la compagnie lorsque les dites dettes seront payées, sera partagé au *prorata* des actions entre les mains des actionnaires.

Fait et passé en mon étude, en la ville de la Nouvelle Orléans, en présence de William Shannon et Théophile Commagère, témoins compétens, qui ont, en cette qualité, signé au dit acte, ainsi que les parties et moi, notaire, le jour et l'année que dessus.

Ont signé sur l'original:

Robert Murphy; R. B. Sumner; John Geddes, pour J. et R. Geddes; T. Verbon Degray, par proc. pour B. Saulet; L. J. Webster, pour L. J. Webster & Co.; J. A. McFarland; J. O. Woodruff, pour John O. Woodruff & Co.; Dominique Lanata; Alexandre Miller; H. B. Quick; Geo. Hinton; R. McDowell, pour McDowell & Peck; W. A. Converse, pour Converse & Co.; J. H. King; Martin Davis; Wm. M. Hanbury; C. J. Meeker, Rob. Murphy, par proc., pour Wm. C. Budd; William Long; P. Devergès; E. Weysham, pour E. Weysham & Bro; P. Devergès, par proc., pour Mme de St. Romes; Manl. Elliott; G. T. Beauregard; F. Diamond, Manl. Elliott, pour Manl. Elliot & Co.; Alfred Robelot; J. B. Bailey, pour Bailey & Baxter; John Hughes, pour Hughes, Valette & Thomas; William Shannon; Thos Commagère.

A.C. AINSWORTH, notaire.

Certifié conforme à l'original en minute; en foi de quoi j'ai délivré la présente copie sous ma signature et y ai apposé le sceau de mon étude.

Nouvelle-Orléans, 3 juillet 1848.

A. C. AINSWORTH, notaire.

4 juil—9jn—30

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire Etna, venant de Bordeaux:
40 barriques vin rouge Montferrand.
20 do do do Ch.-Margaux, H.-Brion et Gruaud Larose.
16 do do do St Julien Médoc.
12 do do do 1er cru de St Emilion.
20 do do do St Estèphe Médoc.
40 do do do St Emilion No 2.
40 do do do do No 3 et 4.
1000 caisses vins rouge et blanc, diverses marq.
20 do cerises à l'eau de vie.
20 do fruits.
20 paniers guignolet d'Angers.
30 do bouteilles vides.
800 milliers bouchons diverses qualités.
F. & J. LAGROUE,
3m 200, rue Royal

VENTES A L'ENCAN.

Vente à longs termes d'une endosseurs, de belles propriétés avec actions de la Banque des Citoyens, dans les Municipalités Nos 1 & 2, payables en mandats tirés sur les dites Municipalités et très convenables pour y établir des jardins, laiteries et fabriques.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

JEUDI, 13 juillet 1848, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

Trois lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues Levée, Moreau, Congrès et Elmire, designés par les lots Nos. 3 à 5, conformément au plan.

Le lot No. 3 forme l'encoignure des rues Levée et Congrès, et mesure environ 32 pieds de face à la rue de la Levée, sur une profondeur d'environ 84 pieds; ensemble 31 actions de la Banque des Citoyens.

Le lot No. 4 mesure environ 32 pieds de face à la rue Levée, sur une profondeur d'environ 87 pieds; ensemble 27 actions de la Banque des Citoyens.

Le lot No. 5 mesure environ 32 pieds de face à la rue Levée, sur une profondeur d'environ 90 pieds; ensemble 27 actions de la Banque des Citoyens.

Termes et Conditions—Les acquéreurs des susdits lots assumeront les paiements des billets suivants, en faveur de la Banque, dus le 1er décembre 1848, et renouvelables selon la charte de la dite Banque.

Sur le lot No. 5, $1,203
Sur chacun des deux lots Nos. 4 et 3, 1,053

La réduction annuelle à payer à la Banque sur toutes les propriétés ci dessus décrites n'est que d'une piastre par action, et l'intérêt sur le reste ne court qu'au taux de 6 1/2 pour cent par an. Les polices d'assurances devront être transférées à la dite Banque. Pour la balance de l'adjudication un tiers comptant, et la balance à un crédit de 12 mois, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur les dites propriétés. En cas de non paiement à leur échéance, ils porteront intérêt au taux de 8 p% par an, et ce, comme clause pénale seulement.

Les actes de vente pardevant C. Boudousquié, notaire.

Onze lots de terre dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Cinquième, Sixième et Dumaine.

Trois lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues Miro, Tonti, Quartier et Esplanade.

Deux lots de terre faisant face au Bayou St-Jean, situés près de la porte du chemin du Bayou.

Quinze lots de terre dans le faubourg Jackson.

Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Roman, Sterbigny et Labarpe, mesurant 25 pieds de face à la rue Labarpe, sur une profondeur de 100 pieds. Ensemble la maison de deux appartements, galerie, puits, latrines, &c. &c.

Dix-sept lots de terre dans l'îlet borné par les rues d'Orgenois, Rochebleve, Dabadie et Aubry; lesdits lots sont bien entourés. Deux lots dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Chenet, Feliciana et Prosper; 314 lots de terre dans le nouveau faubourg Marigny, sur le railroad Pontchartrain, près du chemin du canal Marigny.

374 lots de terre dans le faubourg Franklin, sur le rail road Pontchartrain.

Le tout conformément aux plans maintenant exposés.

Conditions—Un tiers payable en mandats sur la Municipalité dans laquelle se trouvent situées les dites propriétés; la balance à un crédit d'un et deux ans en billets sans endossement, garantis par hypothèque sur lesdites propriétés et portant intérêt au taux de 8 p. % par an jusqu'à parfait paiement en cas de non paiement à échéance, et ce comme clause pénale seulement.

Les acquéreurs qui ne voudront pas fournir de billets auront la faculté de tout payer en mandats sur lesdites Municipalités.

Les actes de vente pardevant J. C. Larresche, notaire public.

Des plans lithographiés seront distribués à la vente Quai

Assurances contre les risques de mer, de rivières et du feu.

LES soussignés, agents du PELICAN MUTUAL INSURANCE COMPANY, de New York, et des compagnies d'Assurances PROTECTION et ÆTNA, d'Hartford (Connecticut) prennent des assurances contre les risques de mer, de rivières et de feu, aux termes les plus favorables.

Toutes les pertes que peuvent éprouver les compagnies sus-nommées sur les risques pris à cette agence, seront réglées avec libéralité selon les usages des compagnies d'Assurances de cette ville, et payées avec promptitude en monnaies courantes des banques de la Nouvelle-Orléans

Le bureau est au No. 47, rue du Camp.
W. K. POSDICK,
G. C. LAWRASON,
1sept—1an. Agents.

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil.

Nouvelle-Orléans, 6 novembre 1847.

L'ANNÉE fiscale de cette institution s'est terminée le 4 octobre dernier; les administrateurs ont déclaré un dividende aux termes de la compagnie de vingt pour cent sur le montant des primes gagnées, soit $1,043,745 35 durant l'année, et ont en outre déclaré un autre dividende de six pour cent, à toucher par les porteurs du scrip.

L'excédant de l'actif, disponible pour faire face aux pertes, s'élevait, le 1 octobre dernier, à $912,221 31 sommes à la quelle il faut ajouter plus de $130,000 de primes encaissées depuis cette date, et qui est plus que suffisante pour couvrir les pertes.

L'agence continue à assurer contre l'incendie, et les risques maritimes et de navigation intérieure.

L. MATHEWS, agent,
Coin Camp et Commune.

N. B. Notice sera donnée lorsque les certificats de scrip seront prêts à être délivrés. nov—

Marchandises françaises.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages du Havre un assortiment complet de marchandises pour la saison, consistant en partie des articles suivants:

Couvertures de laine mérinos, do en molleton, indiennes charmois et bleu base, do charmois et bleu satiné, do rouge laine, damassé et satiné; bordures pour amortir; madras français; indienne à mouchoir bleue et jaune; Sabelle Bolivar; chaussettes écrus et bas gris français; dames coton, do laine et coton, dames laine riche, mérinos couleurs fantaisie, mousseline de laine unie et à ramages, cachemires d'Ecosse, cachemir écossais plaids de laine et alpaca alcyon, baptiste mouchoir, draps écossais, écharpes fantaisie, casimirs Bonjean noirs et couleurs, mouchoirs batiste à ourlets, do filettes, do à vignettes, mouchoirs brodés, do garnis en Valenciennes, parures unies, collerettes Valenciennes, dentelles noires et blanches, plumets et ornements de tête, cols unis, pèlerines garnis, gants de peau Jouvin pour hommes et pour femmes, do en castor piqués, mitaines filet, satinés et velours, gants de soie, noir et blancs, do couleurs, mousseline brodées, broderie, damassées et quadrillées, pongés, pékins, satins et taffetas noirs, satin couleur, cravattes et écharpes satin, noires et en couleurs pour hommes, chales indous, tartans, mérinos et cachemire d'Ecosse, en soie et en coton, blanc et en noir, caleçons de soie, fleurs artificielles et parfumerie, do ombrelles de fil et de soie, brosses, agrafes, bonneterie, &c.

1 nov P. C. BARRIERE & CO.

VIN—20 barriques vin rouge Montferrand, 20 barriques vin rouge St Julien Médoc,
20 do do vin rouge vieux do,
30 do do do do extra St Emilion,
20 do do do do do Château Lafitte,
20 demi barriques vin rouge vieux St Julien,
300 caisses vin rouge Château Margaux,
200 do do do vieux St Julien,
100 do do blanc Haut-Sauterne et Haut-Barsac,
15 do absynthe suisse, 15 kirsch do
20,000 bouchons fins, 200,000 do de pointus,
10,000 do pour damejeannes, 60 caisses vieux Cognac, 4 1/4 pipes vieux Cognac,
Liqueurs, anisette, fruits à l'eau de vie, marasquin, sirops, vinaigre, huile, &c. à vendre par
DUBUCH F., 77, rue St-Louis,
20 avril entre Bourbon et Royale.

50 barriques vin de diverses marques, en débarquement de l'Orlando de Bordeaux, à vendre par DUBUCH F.
22 m 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon.

BOUCHONS—300,000 bouchons fins pointus; 20,000 bouchons fins à damejeannes, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co
19ja 27, rue St-Louis.

CHAUX de Thomaston—350 barils en débarquement et à vendre par
ALFRED KEARNY & Co
24 juin 98, Magasins

LIQUIDATION VOLONTAIRE.

LE soussigné désirant clôre les affaires de sa maison, a l'honneur d'informer très respectueusement sa nombreuse clientèle et les dames en général, qu'à partir de ce moment il vendra, à des prix extrêmement réduits, toutes les marchandises composant son assortiment de nouveautés parisiennes. Les limites d'un avis de gazette ne permettant pas d'énumérer tous les articles en magasin, il se contentera d'en citer quelques uns.

Très grand choix de mousselines blanches et en couleurs, brodées, unies et à carreaux pour robes; barège riche et extra riche, unis, brodés, imprimés à grande et petits dessins; robes blanches brodées, à plis, à volant et à plusieurs jupes, depuis $6; mouchoirs batiste fils, unis, à bandes satin, à ourlets; dito brodés, garnis de valenciennes, depuis $3 la douzaine à $75 pièce, crêpe de Naples et poult de soie noire, à 80 cents la yarde; moire noire, grande largeur; foulard tout soie, à $1; dito tramé, à 60 cents; jaconat français, à 30 cents la yarde; toile du Nord pour robe et habillements d'enfant; batiste d'Ecosse en couleur; châles et écharpes cachemire brochée; dito imprimée; dito dentelle noires; crêpes de Chine, unis et brodés, blancs et couleurs; cols, pèlerines, chemisettes, bonnets de baptême brodés; éventails de 10 cents à $20 pièce; chemises d'hommes en toile de Paris; robes de baptême en mousselines brodées et baptiste fils, garnies de valenciennes, et une infinité d'autres objets, trop longs à détailler.

Aussi—L'installation du magasin, avec ou sans ses glaces.

N. B.—Les personnes qui doivent à la maison sont priées de faire régler leurs comptes.

R. D. FANIS,
23 mars 146, rue Royale

10 piastres de recompense.

PARTIE marronne de chez M. J. B. Masicot, 3ème Municipalité, depuis le 11 de mars dernier, la griffonne nommée MARGUERITTE, taille d'environ cinq pieds 2 ou 3 pouces; elle a les dents de devant qui lui manquent; elle est vue très souvent au marché de Ste Marie et de Poydras, 2de Municipalité. La susdite récompense sera donnée à celui qui la logera dans une des geoles de cette ville ou la remettra à son maître. 9juin

$10 DE RECOMPENSE.

Parti marron de chez le soussigné, dans la nuit du dimanche 14 mai courant, le nègre MOISE, âgé de 25 ans, taille d'environ cinq pieds 2 pouces; il était vêtu d'un pantalon et d'une chemise de cotonnade et sans gilet. Ce nègre est très gras et les lèvres très épaisses.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le logera dans une des geoles de la ville, ou le ramènera chez DESDUNES POINCY,
20 mai Rue Dumaine, entre Levée et Condé

DETENU à la geole de la paroisse St Charles, le nègre JOE, âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, ne parlant qu'anglais et se disant appartenir à Mme Vve Cornell, rue du Camp, Nlle Orléans.

Le propriétaire est prié de le réclamer, en se conformant à la loi.

Paroisse St Charles, le 17 juin 1848.
N. ST. MARTIN,
22juin—1m 3po Shérif.

25 PIASTRES DE RECOMPENSE.

PARTI marron, le 30 avril dernier, de l'habitation de Fortier Frères, paroisse St-Jacques, le mulâtre WILLIAM, âgé de 30 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, d'une corpulence moyenne, ne parlant que l'anglais.

S'adresser à ROMAN & KERNION,
27 juin—3po No 3, Front Levée.

SUCRE de la Havane.—200 caisses sucre blanc, jaune et brun, à vendre par
FL. CANTIN,
20 mai 73 1/2, rue des Magasins

BAINS SULFUREUX ET DE VAPEUR.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il continue à préparer et administrer ces Bains dans le local où se trouve sa fabrique de parfumerie, rue Saint-Louis, No 263, entre les rues Villeré et Robertson.

L'efficacité de ces Bains est déjà connue dans un grand nombre d'affections chroniques de la peau, telles que la gale, le prurige, les dartres, la teigne, &c. &c. On s'en est servi avec un succès remarquable contre d'autres maladies très souvent rebelles aux ressources de l'art, comme les rhumatismes anciens, la goutte atonique, la paralysie, les scrofules, les engorgements des glandes, du sein, ceux des ganglions lymphatiques et des articulations. Des spécialités distinguées en font les plus grands éloges et les prescrivent journellement dans les maladies invétérées, qui réclament l'emploi d'un agent sudorifique puissant. Les succès obtenus par cette méthode de traitement sont confirmés par la lapse de temps qui s'est écoulé depuis la guérison des malades.

Le soussigné espère que les soins qu'il a mis à satisfaire les personnes qui ont honoré son établissement de leur patronage, lui procureront par l'avenir la confiance des malades dont le traitement réclame l'application des bains sulfureux ou de vapeur.

Aout—1an F. MAUCHERE.

VENTES DE CE JOUR

PAR VINCENT & Co.
S. BELLMAN, Encanteur.

IL sera vendu aujourd'hui 11 courant, à 10 heures, au magasin de souliers occupé par A. Ayres, No 34, rue du Camp,

Vitrières, vitrines, comptoirs, installation du magasin et du gaz. 11 juil

PAR SYKES, HYDE & CO.
Citrons & Oranges.

CET après-midi, mardi 11, à 5 heures et demie, il sera vendu sur la Levée, vis-à-vis le Marché aux Légumes de la 1re Municipalité, le chargement de la barque Lycurgus, arrivée directement de Palerme consistant en
1500 caisses de citrons de montagne, supérieurs.
2500 " oranges
11 juil

Groceries, Provisions et Liqueurs.
PAR MORPHY & NEVIUS.
D. E. MORPHY, Encanteur.

AUJOURD'HUI mardi, 11 courant, à dix heures, il sera vendu au No. 57, rue des Magasins; jambons, épaules, plats-côtes, cafés, thés, sucre, vermicelle, macaroni, eau de vie, genièvre, whisky, vins de Porto et Bordeaux, vinaigre, raisins, tabac, cigares, etc., ainsi que 8 balles de coton avarié.
11 juil—1

PAR F. FERNANDEZ & WHITING.
Cheval, Cabriolet avec Harnais et licence

MARDI, 11 courant, à midi, il sera vendu à la vie la Bourse St Louis,

Un joli cabriolet et harnais, le tout complet et en bon ordre, avec la licence de 1848.

Aussi—Un beau Cheval. 9juil

PAR H. J. DOMINGON.

MARDI prochain, onze juillet, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, le nègre DAVIS, âgé de cinquante ans, jardinier et domestique, et s'entendant à faire la cuisine, garanti des maladies et vices prévus par la loi.

Conditions comptant. 10 juil—2

Vente sans réserve.

PAR CH. MAILLOT.
A. BLACHE, Encanteur.

MARDI 11 du courant, il sera vendu à 10 heures et demie du matin, rue Condé, dans les magasins de M. Devron, entre les rues Dumaine et St-Philippe, pour clôre une facture
26 barriques vin de Bergasse,
45 demi do do,
15 tierçons vin de Madère,
Vente positive. Conditions à la vente. 10

Machine à raboter—Machine à vapeur—Bouilloires, Outils, etc., avec les droits de patentes.
PAR BEARD, CALHOUN & CO,
J. A. BEARD, Encanteur.

MARDI, onze juillet, à midi, sans réserve, à l'Arcade des Banks, pour liquidation de société

Une machine à raboter, et les droits de la patente. Aussi la machine à vapeur, bouilloires et outils nécessaires à l'usage de la machine, le tout complet et en très bon ordre, pouvant fonctionner immédiatement. Cette machine est la propriété de Bracons et Manuel, et est située près du Nouveau Bassin, à l'encoignure des rues Calliope et Hercules.

AUSSI: Deux baux du terrain sur lequel la machine est située ayant à courir respectivement à partir du 1er août 1847, ainsi que toutes les améliorations qui y reposent.

AUSSI: 64,396 pieds bois brut et 35,000 pieds raies, ainsi qu'une quantité de poteaux de grandeur, qui se trouvent sur les lieux et qui seront vendus pour les mesures données ci-dessus.

AUSSI: Deux chevaux, une charrette, harnais, selle, bride, etc.

Conditions: Le tout sera vendu en bloc, une moitié comptant et la balance à quatre-vingt-dix jours de crédit, en billets endossés à satisfaction.

L'acheteur assumera le paiement d'un billet avec les intérêts du 3 mai 1847, de $150, fait payable pour les droits de patente au 3 mai 1848.

Les bâtisses et améliorations appartiendront au propriétaire du terrain à l'expiration du bail. Pour plus d'informations, s'adresser sur les lieux ou à M. H. Lewis, notaire public, rue du Camp, chez qui la vente sera passée. 1er juil

VENTES A L'ENCAN.

Grande vente de terrains à Milneburg.
PAR ANTHONY FERNANDEZ & S. GUINAULT

LES directeurs de l'asile Milne pour les garçons désirant mettre à exécution les intentions bienveillantes du fondateur de l'asile, feront offrir en vente samedi 15 juillet, environ 1400 terrains à Milneburg, sur les bords du lac Pontchartrain. Cette vente est un appel aux personnes qui désirent contribuer à une œuvre philanthropique. Le produit de l'asile n'ayant pas maintenant de fonds suffisants, pour la construction des édifices nécessaires à la réception des orphelins, et la loi oblige à une époque prochaine, ils ont dû procéder et réaliser l'accomplissement de cette dernière volonté de feu A. Milne, et les terrains qui doivent être offerts en vente se trouvent aux acquéreurs.

Les conditions de cette vente sont 1/3 comptant et le reste à 1, 2, 3, 4 et 5 ans, sans endossement, et que les terrains seront vendus avec le privilège de pouvoir le rente de l'îlet.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Antoine Doriocourt, notaire.

Le plan sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente. 10jn

VENTE sans endosseurs—de 95 beaux lots de terre dans la Municipalité No 1, avantageusement situés dans le faubourg Tremé, et propres pour n'importe quels usages.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur

IL sera vendu samedi 15 juillet, à midi, à la Bourse St-Louis:

20 lots de terre situés dans l'îlet No 37, borné par les rues Dorgenois, Orléans, Ste Anne et Grande Rue, et désignés par les Nos 1 à 20.

20 lots dans l'îlet No 36, borné par les rues Ste Anne, Orléans, Sixième et Grande-Rue, désignés par les Nos 1 à 20.

27 lots dans l'îlet No 38, bornés par les rues Dorgenois, Dumaine, Ste Anne et Grande-Rue.

4 lots dans l'îlet No 6, borné par les rues St Philippe, Ursulines, Grande Rue, Sixième et Bonne Chasse.

4 lots dans l'îlet borné par les rues Johnson, Ste Anne et Orléans, désignés par les Nos 107, 108, 109, 110.

Les plans des susdites propriétés seront exposés plusieurs jours avant la vente.—Conditions: un tiers comptant, un tiers à un an, et un tiers à deux ans de crédit, en billets sans endossement, mais garantis par hypothèque spéciale et sans endossements. Ces billets porteront intérêts au taux de 5 p. % par an, du jour de la vente, et, en cas de non paiement, ils porteront intérêt au taux de 8 p. % par an jusqu'à parfait paiement, et ce comme clause pénale seulement.

Les actes de vente pardevant A. Ducatel, notaire public.

Terrains au Bayou St-Jean

IL sera vendu le 15 juillet, à midi, à la Bourse St Louis, 82 beaux terrains dépendant de la succession de Mme Ve. Le. Blanc. La plus grande partie de ces terrains font face au Bayou et au chemin conduisant audit Bayou et bornés par les rues 1 à 2, et celle St Philippe. Un plan fait par M. Pilié, sera exposé à la Bourse St Louis, quelques jours avant la vente.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois, avec billets sans endossement, et hypothèque jusqu'à parfait paiement et le pour cent d'intérêt en cas de non paiement.

Il sera vendu ledit jour et à la même heure les deux cinquièmes indivis d'un terrain situé dans la rue de la Douane entre ceux Remparts et Bourgogne, mesurant 23 pieds de face sur 110 pieds de profondeur, ensemble la maison en briques et dépendances, composée de six appartements et une cuisine au centre; la cuisine est aussi en briques.

Conditions. Un quart comptant, la balance à 6 et 12 mois, avec billets endossés et hypothèque jusqu'à parfait paiement, et 8 pour cent d'intérêt en cas de non paiement. 1er juil

Vente pour clôre des affaires.
Selles, Harnais, Malles, etc.
PAR MORPHY & NEVIUS,
D. E. MORPHY, Encanteur.

JEUDI 20 juillet 1848, à 10 heures, et les jours suivants, à la même heure jusqu'à ce que la vente soit terminée, il sera vendu au No 134 rue Poydras, sans réserve, le plus vaste établissement de selles, harnais, malles etc, qu'il y ait au Sud. Les marchands de la ville et de la campagne trouveront leur intérêt en se rendant à cette vente. Le fonds consiste principalement en:

600 selles assorties en genres et qualités,
2000 jeux de harnais communs, pour chevaux et mules,
100 jeux de harnais fins, pour cabriolets, carrioles et voitures,
8000 brides à œillères, communes,
1000 do do do de 2de qualité,
300 martingales 1re qualité,
300 do ordinaires,
1000 colliers pour chevaux et mulets, 1ère 2de et 3me qualités,
300 sellettes pour drays et charrettes,
4500 futs de selles espagnoles, mexicaines, texiennes, à l'Alabama, à la Grimsby, Gimapeak et Walker,
2500 excellents sacs pour contenir la nourriture des chevaux,
250 futs de selles de dames,
700 douzaines paires colliers,
4000 chaînes de trait avec leurs gaines,
300 sangles en crin,
500 livres fil de sellier,
2000 boulons de trait et chainettes,
300 chaînes de poitrail,
500 douzaines chaînes de licou,
1500 chaînes à cinq,
2500 grosses boucles assorties,
3000 do anneaux assortis,
500 douzaines paires d'étriers do,
500 do mors assortis,
500 paires éperons,
500 valises de cheval,
500 sacs de nuit et valises assorties,
800 malles assorties de dessus, qualité et taille, ensemble avec divers articles du métier, trop nombreux pour les détailler.

AUSSI:

35,000 yardes brin à moustiquaire écru et blanc.
4000 moustiquaires brin de fil pour grande et petits lits,
Chaînes à chariots, à jouge, etc.,

Conditions:—Au dessous de $400 comptant, au dessus de $600 60 jours, au-dessus de $700 90 jours; au dessus de $1000 4 mois et au dessus de $1500 6 mois, en billets endossés à satisfaction. 3 juillet

On vendra le fonds à l'amiable d'ici au 20.

COGNAC PELLEVOISIN à l'entrepôt.
17 demi pipes de preuve Cognac Pellevoisin pale
31 quarts do do do do do
6 demi do do do do foncé
21 quarts do do do do do
10 barils 1845, vieux Cognac Pellevoisin, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, Agents de MM. Pellevoisin aîné & Co de la Rochelle,
9juin—1m 99 rue de la Douane

FOULARD de coton pour le marché du Mexique:
12 caisses foulards imprimés.
6 caisses madras ordinaires, en débarquement du navire May Flower, du Havre, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
12mai 21, rue des Magasins

TH. MOREAU, Parfumeur,
Encoignure Royale et Toulouse,

DANS le désir de diminuer son stock de marchandises, après relevé de son inventaire, offre à la vente en gros et en détail les articles suivants, dont il est facile de voir que les prix ont été faits bien au dessous du cours, savoir:

	Douzaine	Grosse.
Crême de Paros en pot de verre,	" 90 cts	$ 10 "
Pommade fine do do	" 90 "	10 "
do de concombre pots de fayence,	$ 1 25 "	14 "
do marine pots porcelaine,	3 00 "	30 "
do moëlle de bœuf do	3 00 "	30 "
do graisse d'ours do	3 00 "	30 "
do du lion do do	3 00 "	30 "
Cold cream		
Savon onctueux pour la barbe,		
20 cents la pièce,	2 50 "	
do Guerlin do 30 c. do	3 50 "	
do crême d'amande do 30 do	3 50 "	
Poudre de riz,	6 25	
Eau de cologne en litre bouché,	7 00	
do demi litre do,	4 50	
do quarts do do,	2 25	
do 1/8 do,	1 25	
do en rouleaux,	0 60	$ 6
Vinaigre de rouge,	1 00	
Eau-de-vie de Lavande,	1 00	
Eau de Botot,	8 00	
Eau dentifrice,	2 00	
Opiat pour les dents,	2 00	
Savel do do,	75	
Odontine de do J. Pelletier,	6 00	
Elixir odontalgique do	6 00	
Huile antique moëlle rond,	1 50	
Cosmétiques,	40	
Sélénite pr teindre les cheveux,	3 00	
Vinaigre de Vincent Bully,		
Eau de fleur d'oranger,		
Pommade à la livre,		
Eau de cologne au gallon,		
300 livres de CHEVEUX.		

Ainsi qu'une très grande quantité d'autres articles de parfumerie. Constamment en magasin un assortiment complet d'articles pour coiffeurs.

AUSSI—Appareils garnitures de Bains, pour faire chauffer l'eau de suite, les baignoires de cuivre, etc. Prix des plus modérés. 25 mai

---

POUR NEW-YORK—Le 15 juillet prochain—Le steamer CRESCENT CITY, capt. Charles Stoddard, sera de retour à la Nlle-Orléans vers le 7 juillet et partira directement pour New York samedi 15 juillet, à 10 heures. On peut dès à présent se procurer des cabines et des places aux bureaux des agents, aucun fret ne sera considéré engagé s'il n'est payé.

J. P. WHITNEY,
73, rue du Camp.

Prix du passage—Salons $
Basses ca
16 juin Pont $50

Paquebot régulier le Pelican.

POUR BILOXI, PAR LA BAIE ST. LOUIS, PASSE CHRISTIAN & MISSISSIPPI CITY.

Le bateau neuf à basse pression PELICAN, capitaine L. F. Hermann fait trois voyages réguliers par semaine, comme suit

Il part du nouveau Canal
Mardi après midi à l'arrivée de la berge de 4 h
Jeudi après midi 4
Samedi matin 9

Il part du Rail Road Pontchartrain
Mardi après midi à l'arrivée des chars de 5 h
Jeudi après midi 6
Samedi matin 9 1/2

Il repart de Biloxi
Lundi après midi à 5 heures.
Mercredi après midi 5
Vendredi après midi 5
19 juin

PAQUEBOT REGULIER.
STEAMER BELLE ISLE.

Pour la côte, Donaldsonville, New-River, bayou Goula, Plaquemines, Baton Rouge, Port Hudson, Waterloo, Bayou Sara, Tunica, Williamsport, Fort Adams et les ports et habitations de la route.

LE steamer neuf et solidement construit BELLE ISLE, capitaine J. C. Johnson, ayant été acheté expressément pour les voyages ci-dessus, commencera ses voyages réguliers à partir de mardi 27 juin et continuera toute la saison comme suit: Départ de la Nouvelle-Orléans tous les mardis à 10 heures. Retour, départ de Fort Adams tous les jeudis à 9 heures, de Williamsport le même jour à midi et de Bayou Sara tous les vendredis matin à 11 heures. Le Belle Isle a déposé ses heures de départ de manière à descendre la côte tous les samedis dans la journée. Le capitaine Johnson se flatte que les voyageurs qui voudront bien s'embarquer à son bord, y trouveront aussi confortablement que dans les meilleurs bateaux du fleuve. La table sera pourvue des meilleurs articles du marché. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
R. DUNBAR & Co. Gravier
ROMAN & KERNION, 3 Front Levée,
17 in GERARD & FERIER, 11, rue Conti

Mandeville, Lewisburg et Madisonville

Paquebot régulier partant chaque jour pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville et correspondant avec les voitures pour Covington. Le nouveau et magnifique bateau à vapeur L'OLIVIA, capt. J. C. O. Grady, construit expressément pour la navigation du lac Pontchartrain, réunissant tous les accommodements désirables, le pendant l'été les voyages comme suit, quittant le wharf du chemin de fer du lac Pontchartrain

Lundi,	à l'arrivée des chars de	2 h. 1/2 ap	midi.
Mercredi	do	do	2 h. 1/2 do
Jeudi	do	do	2 h. 1/2 do
Vendredi	do	do	2 h. 1/2 do
Samedi	do	do	4 h do
Dimanche	do	do	8 h do matin

MADISONVILLE

Mardi	do	do	6 h. du matin
Mercredi	do	do	6 h. do
Jeudi	do	do	6 h. do
Vendredi	do	do	6 h. do
Samedi	do	do	6 h. do
Dimanche	do	do	5 h. do
Dimanche	do	do	4 h. du soir.

Pour autres informations, s'adresser à
EUG. ROCHEREAU & Co
3juin—3m 17 & 19, rue St Louis.

Paquebots de Bayou Sara et Tunica—Le steamboat ELISKA,

capitaine J. G. Landry, partira de la Nouvelle Orléans tous les Mardis à 9 heures du matin, et tous les Vendredis à 5 heures du soir, et au retour partira de Bayou Sara tous les Mercredis et Dimanches à 10 heures du matin.

N. B. L'Eliska fera jusqu'à l'autonne le service de l'UNCLE SAM.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
J. A. BRAUD & LANDRY
GERARD & FERRIER, Conti.

POUR LA BALIZE—Le bateau à vapeur COURIER, capt. [illegible] partira [illegible] de retour tous les [illegible] Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
AUG. LAROUE, Agent.

Malle des Etats-Unis—Pour BAYOU SARA et tous les ports intermédiaires.—Le magnifique steamer LUNA, capitaine Hart, partira de la Nouvelle-Orléans pour Bayou-Sara tous les Dimanches à 9 heures A. M. et tous les Mercredis à 9 heures de Bayou Sara pour la Nouvelle-Orléans tous les Lundis et Jeudis, il arrivera à la Nlle Orléans le lendemain. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à [illegible]

Jours de départ et arrivées pendant l'été

Le steamer BELLE CREOLE, capt. P. A. Champomier, reprendra ses voyages d'été, Partant de la Nlle Orléans tous les mercredis à 6 heures du matin, pour Bayou Sara et tous les ports intermédiaires, les lundis et les vendredis jusqu'à Tunica et Williamsport. Pour le retour, les départs auront lieu de Bayou Sara tous les jeudis et vendredis à 10 heures A. M. et l'arrivée en ville de bonne heure le jour suivant. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. L. CHAMPOMIER, Agent
24fév No 42 1/2, Vieille Levée.

POUR NEW-YORK—Ligne de paquebots de Stanton.—Pour partir sa. [illegible] Le paquebot régulier fin voilier MANCHESTER, capt. C. Smith, ayant la majeure partie de son chargement engagé. Pour la balance de fret ou passage, s'adresser à bord, au wharf, No. 1, vis-à-vis la rue St Joseph ou à J. W. STANTON & Co,
Enc. Magasins et Lafayette

Le Manchester a de beaux aménagements pour passagers d'entrepont. 11 juil

POUR NEW-YORK—Ligne de paquebots de Holbrook.—Le paquebot fin voilier WABASH, capitaine Wm Holloway, est ayant de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la halle aux légumes, ou à JOHN O. WOODRUFF & Co,
93 rue des Magasins.

POUR BOSTON—Le navire fin voilier ELIZABETH, capitaine Lambert, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant six places de chambre, et 40 d'entrepont, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Jackson, 3me Municipalité, ou à L. H. GALE,
93, rue Commune.

POUR BOSTON—Le navire fin voilier JACOB PERKINS, capt Winsor, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à L. H. GALE,
93 rue Commune.

Pour Norfolk, City Point et Richmond—Ligne de paquebots de la Virginie et Louisiane—La barque fin voilier PHOENIX, capitaine Barnes, ayant la plus grande partie de son chargement à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord, vis-à-vis le marché aux légumes ou à
4 juil BAILEY BAXTER, 77, rue Commune

POUR BREME—Le navire fin voilier CALCUTTA, capitaine Woodside, partira sous peu. Pour fret de 200 boucauts de tabac ou passage, s'adresser à L. H GALE,
14 juin 93 Commune

POUR BORDEAUX—Le navire français fin voilier, de 1ère classe, OSCAR, capitaine de Labory, est maintenant prêt à recevoir du fret pour le port ci-dessus. Pour passage, ayant de bons aménagements s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue des Ursulines, ou à
F. JORDY,
1er juillet No 10, rue Conti.

POUR BORDEAUX—Le navire de première classe, fin voilier GENEVA, capt. Tucker, ayant la plus grande partie de son chargement à bord et chargeant. Pour fret de 400 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à
L. H. GALE,
27 jn 93, Commune.

POUR ANVERS—Le navire fin voilier REALM, capt. Stevens, partira sous peu, pour balance de fret de 300 balles de coton et 200 boucauts de tabac, s'adresser à
L. H. GALE,
11 juil ou BAILEY & BAXTER.

POUR GENES—Le navire fin voilier CATO, capt J Weiner, partira sous peu. Pour fret de 400 balles ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
2 jn 93, rue Commune

POUR BREME—La barque fine voilière A. G. HULL, capt Curtis, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret léger, s'adresser à L. H. GALE,
15 jn 93, rue de la Commune,
Pour passage s'adresser à bord.

A VENDRE OU FRETER—Un schooner pouvant porter environ 450 barils sous le pont. S'adresser à ALFRED KEARNEY & CO,
11 juil 98 rue des Magasins.

A AFFRETER pour Bordeaux le navire le PHILANTHROPE, capitaine Arnaud. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à DUBUCH F.,
6 jt 77, rue St Louis.

A VENDRE—Une goélette d'une marche supérieure, du port d'environ [illegible] tonneaux, en très bon ordre, et ayant une belle [illegible] et chevillée en cuivre, construite [illegible] sera vendue pour à peu près la moitié de sa valeur. Elle a actuellement une charte de [illegible] par mois et les frais de port payés pour 6 mois.
ALFRED KEARNY & Co,
1er juil 98, Magasins.

A AFFRETER—Pour Baltimore, Norfolk ou Richmond—La barque fin voilier KATHLEEN, capitaine Dreibert, prête à recevoir du fret pour l'un des ports ci-dessus. S'adresser à
F. W. STANTON & Co.,
27 juin Encoig. Magasins & Lafayette.

Ate. BARRAUD, Coiffeur-Parfumeur,
Encoignure Royale et Orléans,

A l'honneur de prévenir les Dames et Messieurs qu'il vient de recevoir, par le navire Roshall, un beau choix de marchandises d'été et de fantaisie, et qu'il en fera l'ouverture le 26 mai courant.

ARTICLES POUR DAMES.

Gants de soie satin glacé, dito soie ordinaire, blancs, noirs et couleur; gants fil d'Ecosse, mitaines filet blanches et noires; gants longs filet noirs et blancs; bas de soie et fil d'Ecosse; pèlerines et canezous, bonnets du matin, bonnets en taffetas cire pour l'usage des bains; éventails du prix de 30 sous jusqu'à $30; guirlandes pour mariées; boucles de ceintures or et acier; épingles pour châles; dito pour robes; bracelets et autres bijouteries.

ARTICLES POUR HOMMES.

Chemises de toile blanche; do en percale devant de toile; chemises coton blanc; chemises en couleur jaconats très belles; do en toile couleur fines et ordinaires; bretelles soie; do en fil d'Ecosse; gants de soie; do en fil d'Ecosse; do coton blanc et couleur; cravates en soie; do batiste fil; do batiste d'Ecosse chaussettes fil d'Ecosse blanches; do en couleur parapluies, cannes, cravaches, fouets de cabriolets

ARTICLES DE FANTAISIE.

Portes cigares riches et ordinaires; carnets pour bals et pour visites; portes monnaie, bourses-sacs, éponges, houpes, boîtes à houpe porcelaine, do en cristal; nécessaires de voyage pour homme et pour dame, corbeilles de mariage; cartes de fantaisie et d'autres objets pour cadeaux; peignes, brosses, parfumerie, poudres, etc. en tout genre d'enfants; grand choix de cheveux pour frisettes, bandeaux, tresses nattes, perruques et faux toupets; cheveux à vendre à Messieurs les coiffeurs, et autres articles qui seraient trop longs à détailler.

Il prie les personnes qui font usage de parfumerie de ne point confondre celle qu'il vend en son magasin, fabriquée à Paris chez les meilleurs parfumeurs, d'avec celle qui se fabrique ici; toutes ses pâtes, crêmes, poudres et autres cosmétiques pour l'usage de la peau, qu'il offre en vente, sont toutes faites avec les fleurs, ou qui fait que leur usage est salutaire pour entretenir la blancheur, la fraîcheur et l'éclat de la peau, et en effacer les rides; l'autre, qui se fabrique ici, est composée d'essence qui brûle la peau et en ternit l'éclat. Il en est de même pour les pommades pour arrêter la chûte des cheveux; beaucoup qui se fabrique à qui l'on donne des noms nouveaux, l'on s'empresse de s'en servir, et malheureusement le remède est pire que le mal, vu qu'il ronge de cette pommade qui ne ronge la racine et qui les empêchent de repousser à tout jamais.

Toutes les marchandises ci-dessus détaillées seront données à très bas prix. Arrivant par France, il prie les personnes qui lui doivent d'avoir la bonté de vouloir bien venir les régler, avant son départ, qui est fixé au 1 juin prochain. 25 mai